

Le Master Projets Culturels dans l'Espace Public, Université Paris I – Panthéon Sorbonne
présente, en collaboration avec l'Institut des Villes, Confluences et La Générale

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Les Nouveaux Territoires de l'Art : Politique publique en friche ?

Mardi 21 mars 2006
19h/21h - La Générale

*« Les politiques se demandent de plus en plus où ils vont,
parce qu'ils ne savent pas où ils sont. »¹*

En 2001, les *friches, laboratoires, fabriques, squat, projets pluridisciplinaires...* ont fait l'objet d'attentions multiples à l'occasion de la présentation du rapport commandé par Michel Duffour, alors secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, à Fabrice Lextrait. Aujourd'hui, où en est-on ?

Avec les Nouveaux Territoires de l'Art, de qui, de quoi parle t-on ? « Intermédiaires, alternatifs, nouveaux », ces espaces-projets semblent porter de nombreux espoirs. Pourtant, les débats sur le sens de l'engagement culturel défendu par les Nouveaux Territoires de l'Art se multiplient. Depuis 2001, la diversité de ces expériences singulières est-elle mieux comprise, mieux accompagnée par l'Etat et les collectivités territoriales ?

Le soutien de l'institution détermine de plus en plus le développement et la pérennité des projets. Parfois au centre des politiques culturelles des collectivités, les friches sont investies de nouvelles missions, au-delà même de l'art. Mais une forte structuration ne risque-t-elle pas d'avoir raison des énergies déployées ? Quels sont les enjeux politiques, artistiques et culturels liés à ces lieux, ces formes, ces engagements ?

Récits d'expériences et analyses nous permettront de mieux comprendre l'importance de préserver de tels « espaces autres ».

Rencontre-débat préparée par Violaine Dupic, Aurélie Marcillac, Mathilde Ochs, Guillemette Pichon et Rachel Pinget, étudiantes au sein du Master Projets Culturels dans l'Espace Public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Dans le cadre des « Mardis de la Culture », cycle de rencontres organisé par le Master 2 Projets Culturels dans l'Espace Public et le Master 2 Sciences et Techniques de l'Exposition de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. Et dans le cadre du cycle IN SITU, programme de rencontres-débats sur les relations entre arts, cultures, populations et territoires, proposé par le Master 2 Projets Culturels dans l'Espace Public.

¹ Marc AUGÉ, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Éditions du Seuil, 1992, p. 144.

Nos invités

Cyril : Membre du collectif de feu les 400 couverts. De novembre 2001 à août 2005, la traverse des 400 couverts, au coeur de Grenoble, a vu se développer une expérimentation collective aux formes et activités multiples qui de manière concrète et sensible mettait en question la notion d'espace, qu'il soit public (à l'échelle de la ville comme du quartier ou d'une salle de spectacle) ou intime... Mais à force de questions, cette occupation semblait remettre en cause les choix de la mairie qui, après 4 ans de combat, aidée en cela par 200 CRS et un juge, finit par l'expulser...

Pierre Gonzales (association ABI/ABO) : Le Collectif Friche Artistique Autogéré RVI (CFA-RVI) est installé sur un ancien site de Renault Véhicules Industriels à Lyon. Il regroupe des artistes pluridisciplinaires et activités autres sur 34 000 m² qui s'organisent à 2 niveaux : un niveau de collectifs (5) qui se partagent ces 34 000m² ; un niveau global, le CFA-RVI, qui gère les lieux de manière collégiale, plus les groupes de travail annexes et les associations actives.

Pierre Gonzales, poète multi-supports, est un des fondateurs du lieu et participe, avec les autres "frichards", à son développement, l'élaboration de ses usages.

Frédéric Hocquard : Chargé de la direction générale de l'association, du personnel et du projet culturel de *Confluences* à Paris dans le 20ème depuis 2000. Président du réseau *Actes-if* (réseau solidaire de lieux culturels franciliens) qui regroupe 18 lieux artistiques d'Ile-de-France. Ce réseau a pour mission de favoriser les échanges entre les structures partenaires, de permettre la mutualisation des expériences, mais aussi d'améliorer la visibilité des lieux et de leurs projets.

Eric Mariette : Metteur en scène de la Compagnie du Scaphandrier, directeur du *Bathyscaphe* à Pommerit le Vicomte (22) depuis 2000 et co-directeur du *Hublot* à Colombes qu'il crée en 1991. Auteur-metteur en scène, il dirige régulièrement des ateliers d'expression théâtrale s'adressant à des publics tant professionnels qu'amateurs ou scolaires. Organise les rencontres « nouveaux lieux de culture en Bretagne » en juin 2005, en partenariat avec Artfactories.

Fabrice Raffin : Sociologue, directeur de recherches à S.E.A. Europe, spécialiste de l'analyse des pratiques artistiques et culturelles et de la ville. Il mène depuis une quinzaine d'années des travaux sur la reconversion des friches industrielles et marchandes en espaces culturels. Il est co-auteur de l'ouvrage *Les fabriques lieux imprévus*, Editions de l'imprimeur, 2000. Il est également l'auteur des *Ritournelles de la culture - À travers 25 ans de culture en friches industrielles*, à paraître aux éditions l'Harmattan au printemps 2006.

Claude Renard : Chargée de mission, depuis 2002, sur les "Nouveaux Territoires de l'Art", à l'Institut des Villes. Cette mission interministérielle a été créée pour répondre aux préconisations du rapport *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle* confié à Fabrice Lextra en octobre 2000 par Michel Duffour, ancien secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle.

I. Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... De qui, de quoi parle-t-on ?

« ... FRICHES/ ... SQUATS ... c'est comme un nouveau jeu typographique qu'on trouve sur les affiches, les articles et les invitations, comme les signes d'une grammaire obligée de la langue de la culture quand le langage lui-même emprunte les raccourcis publicitaires. Comme ces publicités qui prennent garde à ne pas prononcer les mots qui pourraient leur attirer un procès, ces mots que la lassitude nous interdit de décortiquer afin d'exercer notre esprit critique. ... FRICHES .../ ... SQUATS ... (on pourrait y ajouter collectif), et immanquablement résonnent en écho à nos désirs et tics culturels, les termes de nouveau, d'alternatif. Labels ou stickers fluorescents des promotions de supermarché ? Des mots réversibles dans la syntaxe de la consommation culturelle, des « mots masques » pour éviter de réfléchir. Des mots qui jouent la synonymie : ... nouveau.../ ... alternatif... au point qu'on en oublie de penser en quoi ils constituent une alternative. »²

A. Les friches et les squats : essai de contextualisation

En anglais, « to squat » signifie « se blottir », « s'accroupir » et désigne d'abord l'installation des premiers colons partis dans l'Ouest américain. Ce mode d'action apparaît en France dès 1910 avec l'ouvrier-tapissier Georges Cochon qui organise des occupations avec l'Union syndicale des locataires ouvriers. Ces actions en faveur des mal-logés et des sans-logis continuent après-guerre et dans les périodes des crises immobilières. Les squats « artistiques » n'apparaissent qu'au début des années quatre-vingt avec le mouvement Art Cloche.³

Georges Cochon : A la fin du XIXe siècle naissent des associations d'entraide et d'autodéfense. Georges Cochon va créer l'un des premiers syndicats de travailleurs et se fixer pour tâche la lutte contre les expulsions et les propriétaires abusifs. Il popularise ainsi la lutte pour l'accès égalitaire aux logements.

Art Cloche : Le mouvement Art Cloche (groupe de plasticiens inaugurant un principe à Paris : recycler les friches industrielles en ateliers d'artistes) durera de 1981 à 1987, sur deux « bases » : le 6, rue d'Arcueil jusqu'en juin 1986, le 4, rue d'Oran jusqu'en octobre 1987 ; puis lors d'expositions, notamment à la galerie Art Cloche, au 4 rue d'Arcueil, pour la Fiac Off de 1989.

Il était une fois en Europe ...

« Au début des années 1970, dans toute l'Europe qui sort d'une période fortement contestataire, de petits groupes d'individus entendent en finir avec des formes de diffusion et de créations culturelles que l'on résume à l'époque sous le vocable de culture bourgeoise. A Bruxelles, à Amsterdam et à Berlin notamment, ils revendiquent des espaces au coeur des villes, où ils pourraient assouvir leurs envies de cultures foisonnantes, libérées des canons de l'art, inscrites dans le quotidien et les préoccupations des populations. En France, la Friche Belle de Mai à Marseille ou le Confort Moderne à Poitiers, respectivement une ancienne manufacture de tabac et d'anciens entrepôts d'électroménager, sont des exemples parmi les plus connus. Mais de Toulouse à Lyon, de Paris à Nîmes, d'autres lieux ne cessent de fleurir en dehors des cadres de l'action publique, tous engagés dans une lutte pour subsister. »⁴

² Stany Cambot , « Nulle part, dernier lieu possible de création », Cahier Actes Sud, culture et musées n°4, janvier 2005.

³ In Cassandre n°51 , Janvier-Février 2003, « Politiques du squa(rt) – [aseptisation ou expulsion pour les squats d'artistes ?] », entretien Frédéric Dorlin-Oberland.

⁴ Fabrice Raffin, Mélange des styles et des disciplines artistiques : espaces en friche, culture vivante, Le Monde Diplomatique. Octobre 2001

Nouveaux lieux : alternatifs, fabriques... ? « Depuis la fin des années 1960, un peu partout dans les villes post-industrielles européennes et américaines ont fleuri des espaces appelés «alternatifs» offrant un cadre non institutionnel à diverses activités artistiques. [...] Aujourd'hui, les récents lieux alternatifs installés en des friches s'appellent volontiers des «fabriques», assumant en cela le passé industriel du lieu où l'on fabrique. [...] Lorsque les actions s'associent à d'autres personnes, collectifs et institutions en intervenant en des lieux publics, ces «fabriques» constituent un événement urbain pouvant participer à la constitution de l'espace public, c'est-à-dire de la cité. Trois conditions à cela :

- 1- le projet global de ces lieux doit dès l'origine porter et assumer cette part politique (dans le sens grec de *polis* et non de parti politique),
- 2- Ceux qui travaillent dans ces lieux et qui les définissent doivent penser leurs actions et activités avec les habitants (on comprendra aisément que cela ne peut se faire ni par obligation ni par démagogie). Dès lors, en réciprocité, les habitants pourront envisager des actions communes (ayant le même horizon de sens pour l'urbanité),
- 3- l'importance de l'enjeu ainsi que les spécificités des modes d'actions et de relations des nouveaux lieux doivent être connues et comprises par les pouvoirs publics (cela implique une confiance réciproque, fondée, cette fois encore, sur la reconnaissance d'un horizon de sens commun). »⁵

B. Des enjeux et modes de fonctionnement pluriels

« La dénomination des projets que nous allons évoquer ici reste en débat. La pluralité des situations, la volonté déterminée de ne pas les enfermer dans un label explicite, bien entendu, l'impossibilité politique de résumer avec un mot-valise ou un groupe nominal qualifié une expérimentation en train de se faire. Même l'usage d'un nom de code nous est interdit, car il en faudrait plusieurs. Il serait, de la même façon, vain de refuser les noms qui ont commencé à être utilisés dans ce champ, car ils correspondent à un usage de ces lieux, à un vécu, à des projections fantasmatiques et politiques. » Fabrice Lextrait⁶

1970... 2006 : nouveauté ou renouvellement ?

« Alors pourquoi nouveau ? Ces démarches doivent rester tout le temps nouvelles. Les expériences doivent se renouveler en permanence. Nous devons réinterroger constamment nos pratiques. Méfions nous également des catégorisations et des raccourcis. Les NTA ne sont pas cantonnées à des lieux d'émergence ou à des pépinières. Il ne s'agit pas de préparer de jeunes artistes à intégrer l'institution. Ce n'est pas le propos. Nous sommes à un autre endroit. » Eric Chevance, TNT⁷

« Enfin, en termes d'aménagement du territoire, cette approche nous autorise à réfléchir autrement la notion d'équipement et les dispositifs d'action. Il est alors possible d'envisager les espaces culturels comme des espaces "publics", investis à la fois comme des lieux publics et des lieux privés. Nous sommes face à des situations intermédiaires, des espaces de sociabilité à géométrie variable, entre l'intimité, une volonté d'ouverture et une sociabilité plus ou moins organisée ou régulée. » Alain Lefebvre⁸

⁵ Nouveaux lieux, nouveaux liens, par Catherine Grout, <http://www.artfactories.net>

⁶ Fabrice Lextrait, *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle*, rapport au secrétariat d'État au patrimoine et à la décentralisation culturelle, 2001.

⁷ Eric Chevance dirige le TNT à Bordeaux. In *Actes du colloque « Autrement, autre part, comment : repenser la place de la culture et de l'art dans la cité »*, Palais du Luxembourg, 6 février 2006.

⁸ Alain Lefebvre, in *Actes du colloque « Autrement, autre part, comment : repenser la place de la culture et de l'art dans la cité »*, Palais du Luxembourg, 6 février 2006.

« Certains squats refusent toute information vers l'extérieur, leur adage est : pour vivre heureux, vivons cachés ! D'autres au contraire, favorisent les rapports de proximité avec les populations environnantes, leur leitmotiv est : l'art n'est pas seulement pour les galeries et musées ! Les troisièmes se tournent ostensiblement vers les médias en vue d'obtenir une reconnaissance institutionnelle, leur mot d'ordre est : tout est bon ! Enfin, les derniers plus politique, expérimentent d'autres fonctionnements économiques et pratiques, leur slogan est : soyez autonome et autogestionnaire ! Cependant, une constante revient. Chaque lieu investit est à chaque fois architecturalement singulier. Couvents, hôtels particuliers, garages, friches industrielles, entrepôts, bâtiments administratifs, pavillons vides... »⁹

C. Espèces sauvages ou domestiques ?

« Le principe de ces actions peut aussi se résumer à quelques mots souvent entendus dans les lieux visités et dans les groupes de travail : déborder, décadrer, déverrouiller, dépasser, débattre, débloquer, défricher, débrider, décentrer, décentraliser, déjouer, démarquer, déroger. »

Fabrice Lextrait¹⁰

Friche et friche, un parallèle intéressant : « La friche est un abandon d'espaces cultivés n'ayant pas trouvé de repreneurs. Elle représente une succession d'états plus ou moins calamiteux, de l'herbacée indésirable à [...] l'embroussaillage. Les friches sont peu agressives et se boisent assez vite. Mais situées en espace ouvert, elles forcent l'agriculteur et la collectivité à intervenir. Le véritable retour à la nature que représente la friche, noyant les contours des champs et embroussaillant les chemins, est répulsif. C'est pourquoi la sensibilité à la dégradation des paysages traditionnels conduit à une réaction ouverte de la population »

Bernard Kayser¹¹

« Il y a dix ou quinze ans, elles avaient une image déplorable. On pensait aux marginaux, chevelus, barbus, squatteurs... Aujourd'hui, une ville se doit d'avoir une friche ». « Les friches sont les prémices d'un nouveau système culturel, des lieux provisoires, changeants. La forme la plus sauvage des friches est le Squat. Beaucoup de friches sont nées de ça. À Vienne, une ancienne usine de locomotive a été d'abord occupée par des artistes puis la Municipalité a donné son accord mais ça a été un vrai combat pour le mettre en place. Il y a des notions extrêmement différentes. On évoquait le modèle Anglo-Saxon. À Vienne, on parle plutôt de « fourre-tout » alternatif : des ateliers de réparation de vélo, des écoles alternatives, des salles d'expositions d'art minimaliste ... Tout cela cohabite, ce qui ne correspond absolument pas à nos notions, avec le socio culturel d'un côté et l'artistique de l'autre. »

Jean Hurstel¹²

« Un mur de dingue : épais, massif, de hauteur vertigineuse, de largeur démesurée. On n'aime pas poser la main dessus mais c'est quand même mieux pour sentir le froid qu'il dégage. Notre passion c'est de faire des trous au travers des tiges d'acier et du ciment, et d'attendre que les vents se lèvent et terminent le travail. Philosophiquement, nous sommes dans la droite lignée du cheveu dans la soupe et de l'aiguille dans la botte de foin, du grain de sable dans l'engrenage et du morceau de sucre dans le réservoir, du caillou dans la chaussure et du pull qui gratte... »

Collectif « un trou dans le mur »¹³

⁹ http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=41613

¹⁰ Fabrice Lextrait, *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle*, rapport au secrétariat d'État au patrimoine et à la décentralisation culturelle, 2001.

¹¹ Bernard KAYSER, *Ils ont choisi la campagne*, Paris, L'Aube, janvier 2004, p. 49.

¹² Jean Hurstel, entretien, « Les friches, une culture à l'épreuve des territoires », mémoire de maîtrise, 2005, Angers.

¹³ « Le trou dans le mur », collectif grenoblois créé en novembre 2000.

II. Friches, squats, et rapports à l'institution... Un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout ?

« Ces enfants non programmés sont là . Ils n'étaient pas prévus. On leur a permis de grandir, tous sont déjà financés à un titre ou à un autre. Il s'agit maintenant de reconnaître leur place sans toujours leur demander de la justifier ; d'admettre leurs nécessités de créateurs en veillant à leur survie sans renier leurs singularités ; d'aider leur développement en les accompagnant et en s'adaptant à leurs demandes particulières. »¹⁴

« Ce qui est sûr, c'est quand une ville ne veut pas d'un lieu, il y a résistance jusqu'au bout même si tous les autres partenaires s'impliquent. Ces lieux sont capables d'inventer de nouvelles formes de médiation, des pratiques d'ouverture. Ils acceptent de montrer l'inachevé. On peut parler de démocratie culturelle dans le dialogue, d'une conversation démocratique pour une reconquête de l'espace public. Alors aujourd'hui, pour que les choses avancent, il est urgent d'harmoniser les temps de l'administration à celui des artistes »¹⁵

A. Art et Politique ? Tout va bien ...

2001 : « Le rôle des collectivités publiques au sens large est d'accompagner ce mouvement et de créer les conditions économiques, juridiques, sociales, culturelles pour que ces rencontres puissent avoir lieu, réussissent, se développent. Cela nécessite un profond examen des modes d'intervention, des mécanismes de l'Etat, une certaine modernisation de notre approche. Il faut être capable aujourd'hui d'être à l'écoute de ces expériences [...] et j'espère créer des possibilités concrètes d'accompagnement » **Michel Duffour**¹⁶

2006 : « Je suis convaincu que ces nouveaux territoires de l'art représentent une grande chance pour nous, parce que ces expérimentations sont porteuses d'une parole. Une parole qui traduit un profond désir d'ouverture, de relation, qui tend à abolir les frontières entre les artistes et leurs publics, entre les modes d'expression, entre les hommes. C'est une parole collective, un désir de vivre, de travailler ensemble, dans le respect de chacun. [...] Je suis convaincu que les friches peuvent jouer un rôle essentiel dans la décentralisation et l'aménagement culturels de notre territoire » **Renaud Donnedieu de Vabres, Ministre de la Culture**

Colloque Sénat 2006 : "Il est assez naturel de commencer par des questions politiques puisque les Nouveaux Territoires de l'Art sont inscrits dans une nouvelle façon de penser la politique. [...] On parle de démocratie culturelle ? Or, tout régime étant politique par essence, comment définir une démocratie culturelle ? [...] Existe-il une filiation entre la dimension politique subversive de certaines expériences artistiques menées dans les années 60 et 70 et les NTA ? Souvenons-nous de l'indifférence, voir du mépris des artistes vis-à-vis de l'institution et comparons la avec la situation aujourd'hui. Cette indifférence semble avoir cessé. Quelle relation les artistes innovateurs et parfois marginaux entretiennent-ils avec l'institution ?". **Claude Eveno**¹⁷

¹⁴ Frédéric Hocquart, Catherine Boskowitz, « ART ET SOCIÉTÉ, Les lieux des nouveaux territoires », rapport 2005.

¹⁵ Anne-Christine Micheu, conseillère musique et Danse, DRAC Midi-Pyrénées, in Actes de la rencontre de Pommerit le vicomte, 2005.

¹⁶ Michel Duffour, Secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, discours prononcé lors des « rencontres internationales sur les nouveaux territoires de l'art » à Marseille, 14, 15 et 16 février 2002.

¹⁷ Claude Eveno, in Actes du colloque « Autrement, autre part, comment : repenser la place de l'art et de la culture dans la cité », Palais du Luxembourg, 6 février 2006.

Vers une transversalité ?

"Les délégations ne sont pas assez transversales. Les querelles de clocher persistent à tous les niveaux, que ce soit dans les communes, les départements, les régions ou l'Etat. Chacun défend sa chapelle. Le croisement des politiques est très compliqué, mais c'est indispensable. La dimension interministérielle et l'intersectoralité doivent progresser. L'absence de croisement crée des dysfonctionnements incompréhensibles pour les acteurs de terrain."

Véronique Fayet

"Nous avons des interlocuteurs dans toutes les collectivités. Ils sont d'autant plus nombreux que nos projets sont transversaux et ne concernent pas que la culture. Nous avons donc besoin d'un chef de file. L'Etat doit jouer ce rôle."

Laurie Blazy

« Les pouvoirs publics sont interpellés par les porteurs de projet qui demandent d'une part une reconnaissance publique, et d'autre part qu'elle s'accompagne d'un soutien dans la recherche de solutions aux problèmes de logement, et de pérennisation des projets. Or ce sont des lieux qui dépassent le rayonnement d'une ville et ne peuvent donc être pris en charge seulement par la commune sur laquelle ils sont implantés ; les communautés d'agglomération ayant pris la compétence culturelle peuvent s'y intéresser sachant que cette compétence est souvent limitée aux aspects de gestion ; mais elles peuvent aussi intervenir au titre de la politique de la ville. »

Sabrina Patience

« La Région n'a pas de devoir en termes de culture et d'art. Comme le rappelait récemment un élu lors de notre atelier sur les Lieux des Nouveaux Territoires de l'Art, « c'est une décision de la Région que d'avoir une politique culturelle ». Elle n'y est pas contrainte par la loi comme par exemple pour le financement des lycées. En matière culturelle, elle a donc un libre choix complet dans la définition de sa politique d'action. »

Frédéric Hocquard

Art et population

« Il est très difficile quand on est en Drac de poser la question de l'art sans la rattacher à la politique culturelle. [...] En quoi ces expériences concernent-elles les missions de l'Etat qui, historiquement, est plus centré sur des disciplines, sur l'expertise artistique et sur ce que l'on a trop souvent appelé l'excellence ? Ces nouvelles expériences sont d'abord fondées sur des valeurs de liberté et de respect qui ne peuvent qu'interpeller l'ensemble des pouvoirs publics. Ces expériences interrogent les fondamentaux de l'action et de la politique culturelle, le rapport entre l'art et la population, la façon de construire ensemble un projet pour une ville, un territoire et une population »

Anne-Christine Micheu, adjointe au Drac Midi-Pyrénées

"Depuis le XIXe siècle, des artistes se préoccupent de la population. En revanche, aujourd'hui, ces artistes se frottent à une multitude de partenaires et à des administrations culturelles confuses et complexes. Si on peut se réjouir qu'une multitude de partenaires interviennent sur le champs culturel, n'y a-t-il pas un risque de dissolution des projets dans la recherche du consensus nécessaire à la signature de contrats et de conventions avec des partenaires dont les objectifs sont très différents ? »

Isabelle Willard, chargée de mission de l'association Viva Cité

B. Un morceau de sucre dans le moteur !...

- « Artistiques » versus « politiques » ?

« La stratégie du dialogue avec les institutions ne fait pas l'unanimité. (...) Un clivage se dessine sur la position de l'artiste squatter. Peut-on si facilement renoncer à ce que symbolise la prise de possession illégale ? Cherche-t-on à répondre de façon immédiate et pragmatique à un besoin d'atelier ou à affirmer une position vis-à-vis de la politique immobilière ? A trouver son lieu de fabrication, éventuellement partagé, ou à ouvrir dans la cité des foyers d'agitation artistique et sociale ? Préserver jalousement son indépendance en revendiquant haut et fort la non-demande de subventions, n'est-ce pas cautionner une politique culturelle à deux vitesses, s'accompagnant fort bien de lieux artistiques à coûts réduits, voire nuls ? »¹⁸

- Squats et légalité, jusqu'où veulent-ils aller ?

« Si l'association Interface (collectif des artistes squatteurs d'Ile-de-France) tente régulièrement des approches en direction des pouvoirs publics, pour d'autres, flirter avec l'institution demeure une trahison. Néanmoins, malgré les menaces de certains groupes plus politisés (collectif Babybrûle) revendiquant l'illégalité comme constitutive du squat, Interface poursuit son dialogue. Elle organise courant octobre 2004 une troisième grande rencontre festive « Art et Squat » en Ile-de-France : Friche et nous la paix, la Miroiterie, Rivoli, le Carosse, le collectif Maldoror, la galerie Annie-Stansal, le 17ème Parallèle, Sputnik, SP 38, le Barbizon, les casernes des Diablos bleus de Nice... Annie Stansal, généreuse initiatrice du projet et fervente protectrice des artistes squatteurs, est très ancrée dans l'alternative et la désobéissance civile ; mais elle n'en reste pas moins réaliste et préfère, avec son équipe, progresser dans un échange avec les institutionnels pour tenter de faire avancer le schmilblick. »¹⁹

- Les institutions ont-elles peur de perdre du pouvoir en laissant les individus être responsables ?

Est-il cohérent avec le projet démocratique que le développement de la subjectivité soit limité à une espèce protégée : les artistes ? (...)

« J'interprète le refus des 400 Couverts de se présenter comme un collectif d'artistes comme une attitude éthique : « Nous ne voulons pas accéder à une légitimité en nous dissimulant derrière le rôle d'artiste. Ce que nous voulons c'est que le monde change. » Cette prévention touche au constat que l'art ne voudrait plus changer la vie, malgré Rimbaud et quelques autres. Doit-on retirer Rimbaud de l'enseignement secondaire de crainte que les artistes ne tirent les conséquences pratiques de ce qu'on leur enseigne ? N'est-il pas paradoxal de voir au MAMCO de Genève une exposition du Magasin qui traite des communautés artistiques, dont on retrouve l'écho sur le site de la ville, et de censurer ceux qui en réalisent les propos ? Dans la position du collectif, il y a une justesse esthétique et éthique à ne pas considérer ce que l'on fait comme art a priori. Ou à refuser le terme d'« artiste »... qui peut être un défi artistique : rappelons le livre de Joseph Beuys : *Par la présente je n'appartiens plus à l'art*²⁰. (...) Si on veut comprendre les enjeux de la création, il faut les appréhender à partir des lignes de partage qui opèrent dans le contexte des transformations sociales. L'éthique fonde l'esthétique. La démocratie peut être questionnée à partir de la place qu'elle accorde à la créativité du sujet dans un contexte normé par l'obsession économique.

¹⁸ « Sur tous les tableaux », par Valérie de Saint-Do, in *Cassandre* - n°53, mai-juin 2003.

¹⁹ « Squats et institutions : liaisons dangereuses », *Cassandre* 59, automne 2004.

²⁰ Joseph Beuys, *Par la présente, je n'appartiens plus à l'art*, L'Arche, 1988.

Est-il cohérent avec le projet démocratique que le développement de la subjectivité soit limitée à une espèce protégée : les artistes ? Cette contradiction est soulevée par le philosophe pragmatiste américain John Dewey ainsi que par Richard Shusterman. Ces philosophes établissent une relation de nécessité entre art, expérience et démocratie. Que les acteurs soient artistes ou non, ces notions ressemblent aux pratiques des 400 Couverts : innovation sociale, art et vie de la cité, lieux de recomposition de la citoyenneté. De ce fait, ce sont eux qui nous soutiennent. Parce qu'ils activent au présent ce dont Grenoble s'enorgueillit au passé : un laboratoire de mouvement et de vie. »²¹

Le texte ATELIER 4 1/2 qui suit a été distribué à 600 exemplaires le jeudi 14 février 2002 dans l'enceinte de la Friche Belle de mai et notamment à l'entrée de l'atelier 4. Il a été diffusé sous forme de tract A5 :

• Des Squatteuses d'un peu partout et d'ailleurs s'invitent aux rencontres internationales mondaines sur les « Nouveaux territoires de l'art »

Nouveaux territoires de l'art, contrôle étatique et non-réinvention des rapports sociaux

Des Ministres, des secrétaires d'Etat, des sénateurs, des maires, des artistes, des juristes, des politologues, des philosophes, des sociologues, des économistes, des directeurs, des aménageurs de territoires... :

Quelle réinvention des rôles et des rapports sociaux ? / L'art n'a-t-il pas toujours été un enjeu de pouvoir ? / N'a-t-il pas souvent été garant de la paix sociale ? / La création peut-elle s'abstraire du contexte social ? / Peut-on parler de création libre dans un cadre institutionnel et/ou marchand ? / L'Etat, contrôleur officiel des nouveaux territoires de l'art ?

Plus lié au pouvoir que jamais par sa difficulté à le critiquer, l'art le plus "libre" n'est-il pas libre qu'en tant que spectacle d'une liberté de création dont tout le monde est en réalité dépossédé ?

Sous la dénomination "aménagement du territoire", l'implantation des lieux artistico-culturels n'est-elle pas un prétexte pour nettoyer les centre-ville des populations indésirables ?

Musées, galeries, ... maintenant friches, laboratoires, projets pluridisciplinaires, fabriques, squats "d'artistes", ... : à quel point ces territoires normalisés et/ou récupérés nourrissent-ils l'idéologie dominante ? / Les squats gentils et "utiles" sont-ils pour l'Etat un outil de stigmatisation et de criminalisation des squats méchants et insubordonnés ?

L'Etat court après les territoires turbulents qui échappent à sa paternité : de quoi a-t-il peur ? Aime-t-on oublier que le squat est par nature une critique en actes de la propriété privée ? Pour qui les individus préoccupés d'autogestion, d'autonomie, d'émancipation, sont-ils dangereux ? Le sont-ils encore plus quand ils s'organisent collectivement dans des squats ?

Le pseudo décloisonnement et la prétendue transversalité d'une nouvelle fonction artistique ne sert-elle pas qu'à renforcer l'identité divine de l'Artiste ? Qui menace-t-on en refusant d'endosser de quelconques rôles figés (tels que ceux d'artiste et de spectateur) et en dépassant la non-intervention qui caractérise nos vies ? Les ersatz d'autogestion sont-ils un vaccin contre l'autogestion généralisée ?

*Madeleine Albright (guerrière, Etats-Unis), Babar l'éléphant (Roi, Céleste-ville), Batman (super-héros, Gotham City), Pierre Bourdieu (sociologue, Paris), Dalida (chanteuse, Egypte), Louis de Funès (acteur, France), Steffi Graf (tenniswoman, Allemagne), Pablo Picasso (peintre, Espagne), Hubert Védrine (Ministre des Affaires Etrangères, France)*²²

²¹ Cassandre n°59 / Automne 2004 / François Deck (plasticien)

²² *Des squatteuses d'un peu partout et d'ailleurs*, <http://infokiosques.net/42>

III. Monographies

L'Institut des villes / Mission Nouveaux Territoires de l'Art

<http://www.institut-des-villes.org>

Créée pour répondre aux préconisations du rapport "Une nouvelle étape de l'action culturelle" confié à Fabrice Lextrait en octobre 2000, par Michel Duffour, ancien secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle, l'équipe interministérielle des NTA a rejoint l'Institut des Villes. Annoncée au cours de la rencontre internationale "Nouveaux territoires de l'art" à Marseille en février 2002, par Edmond Hervé, président de l'Institut des Villes, et les représentants des ministères de la culture, de la ville et de l'économie solidaire, cette équipe pluridisciplinaire est associée à un réseau d'expertise mobilisant les capacités des différentes administrations et des opérateurs de terrain. Elle doit répondre à la diversité des questions et des situations observées qui interpellent les domaines de l'économique, de l'urbain, du social et de l'éducatif. Mise en place pour une durée de trois ans, ses principales missions sont :

- l'accompagnement des projets,
- l'appui aux collectivités locales et aux services déconcentrés, notamment dans le cadre des expérimentations des processus de décentralisation culturelle,
- le soutien à la mise en place d'une réflexion transversale au sein des ministères.

Lieu de débats, de mutualisation des compétences et de recherches nationales et internationales, elle met en œuvre des groupes de travail pour explorer en priorité les questions foncières et architecturales, les modes juridiques de gestion des lieux et les nouvelles démarches de production artistique qui inscrivent ces initiatives dans des projets de territoires qui participent au développement de la démocratie locale.

6 février 2006 :

Colloque : "Autrement, autre part, comment : repenser la place de la culture et de l'art dans la cité"

Lieu : Palais du Luxembourg, Salle Médicis, 15 ter rue de Vaugirard 75006 Paris

Organisation : Institut des Villes - NTA, en partenariat avec le ministère de la culture et de la communication

Contact : Claude Renard : 01.49.17.46.73 Sabrina Patience : 01.49.17.46.51 Courriel : nta@institut-des-villes.org

Colloque présidé par Edmond HERVE, maire de Rennes, président de l'Institut des villes, parrainé par Jean-Paul ALDUY, sénateur maire de Perpignan

**Au-delà des paradoxes
Convergences et transversalité d'enjeux et d'expressions
culturelles
Perspectives pour une nouvelle approche politique des NTA**



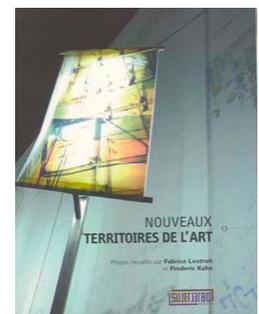
Texte tiré de l'étude " Politiques culturelles et NTA à l'échelle européenne "
Par Fabrice RAFFIN et Sonja KELLENBERGER

Au moment où les acteurs des politiques culturelles sont confrontés avec acuité à des collectifs et des lieux dont les manières de faire et de diffuser l'art les situent à l'écart de l'existant institutionnel ou privé, leur prise en compte et soutien par les pouvoirs publics se posent avec une pertinence renouvelée. Émergeants depuis plus de 20 ans n'est-il pas urgent d'abandonner à leur égard le champ lexical de la nouveauté et de l'amateurisme pour les positionner comme un acteur à part entière du paysage culturel contemporain ? Peut-être est-il aussi nécessaire de revoir nos étalons évaluatifs pour des projets forts de spécificités irréductibles, qui, tout au moins, sont rarement comparables avec l'existant institutionnel comme privé. Bases d'expression de la diversité culturelle, plateformes pour l'éducation post-scolaire à l'art et à la culture, centres d'expérimentation et d'innovation en matière de création artistique ou de diffusion mais aussi, au cœur d'enjeux de développement territorial ou économique, ces lieux sont aujourd'hui devenus un élément incontournable du paysage artistique et culturel, au point de susciter une dénomination commune : " nouveaux territoires de l'art " (NTA). Examinés ici sous une de leur forme, les " friches mises en culture ", les NTA existent à l'échelle européenne à la croisée d'enjeux contemporains concernant les actuelles vocations sociales de l'art et de la culture. Equipements de proximité de l'action culturelle, ces friches posent surtout question aux acteurs politiques locaux tout en expérimentant des voies de collaborations et de prise en charge combinée.

Nouveaux Territoires de l'art / Fabrice Lextra et Frederic Kahn
www.sujet-objet.com

Aux éditions Sujet/Objet, collection La Fabrique des Protocoles

« *Ce livre n'est pas seulement pluriel, il est collectif* »
(Edmond Hervé, Président de l'Institut des Villes)



Au centre des villes comme à leurs périphéries, au Nord comme au Sud, se développent des « Nouveaux Territoires de l'Art ». Friches, laboratoires, fabriques, lieux éphémères, espaces intermédiaires, ils sont autant de projets singuliers au sein desquels s'inventent des expérimentations fécondes et de nouvelles pratiques. Si les NTA échappent à toute tentative de modélisation, ils partagent l'urgente nécessité de repenser notre rapport à l'art, de replacer les artistes au cœur des villes, dans le quotidien des habitants. Ce nouveau paysage se construit jour après jour, à force d'échanges, de partages et d'innovations. Pour la première fois, les réflexions de plus de quatre-vingt acteurs de ces NTA sont rassemblées en un seul ouvrage. Venus de plus de vingt pays, artistes, porteurs de projet, intellectuels, architectes, élus confrontent leurs expériences et leurs points de vue. L'enjeu est de taille, à la fois politique, culturel, social, urbain et économique et bien sûr artistique. C'est une « nouvelle époque de l'art » vivante, humaine et citoyenne.



Friche RVI / CFA RVI (Collectif Friche Autogérée RVI)

Statut juridique : association loi 1901

Commune et/ou groupement de communes : Communauté Urbaine du Grand Lyon

Région : RHONE ALPES

Département : Rhône

Adresse : Friche RVI, 82-84 avenue Lacassagne, 69003 LYON.

PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

- Genèse du projet : Quelques mois après la cessation d'activité définitive de Renault Trucks sur le site, plusieurs collectifs ont occupé progressivement par le squat les 70 000 m² de l'usine. En juillet 2003, un an plus tard, les cinq collectifs majeurs se regroupent dans un collectif plus vaste, le CFA RVI (Collectif Friche Autogérée RVI). De juillet à octobre 2003, la moitié sud de l'usine est démolie pour construire un centre d'enseignement technique. Il reste donc 35 000 m² occupés par les artistes.

- Artistes présents sur le lieu : 5 collectifs : Karybd, No Mad Production, Réservoir, Reso, Vaca Loca

- Disciplines présentes : Arts numériques, arts de la rue, danse, théâtre, arts plastiques, musiques actuelles et traditionnelles, création de décors.

- Action culturelle :

Partenariats avec d'autres structures artistiques (structures conventionnées ou non): Chacun des collectifs qui composent la friche RVI a tissé des partenariats avec d'autres structures artistiques qui passent par la friche RVI. Du fait de la diversité des disciplines présentes au sein de la friche, elle est très en lien avec le milieu culturel local.

Partenariats avec les associations du quartier: Une association de quartier, la Friche Idée, s'est installée sur le site et travaille notamment à transformer une partie du parking en jardin citoyen. Des repas de quartiers et des animations sont également organisés par cette association sur le site de la Friche.

Accueil d'artistes en résidence : de temps en temps.

Critères de mise à disposition d'espaces de création : ils dépendent non pas de critères esthétiques mais plutôt de conditions techniques.

Stages, ateliers : organisation de stages et d'ateliers de façon très ponctuelle en fonction des collectifs.



CONTEXTE TERRITORIAL

- Contexte démographique : Deuxième région française par sa superficie et sa population, Rhône-Alpes avec 5,65 millions d'habitants en 1999 (deux fois moins que l'Île-de-France), représente 1/10e de la population française, devant de plus d'un million d'habitants Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa densité (128,9 hab./km²) est légèrement supérieure à la moyenne nationale. Depuis 1990, sa population s'accroît de 0,6 % par an (moyenne nationale : 0,4 %), ce qui place Rhône-Alpes parmi les régions françaises les plus dynamiques. Très urbanisé, le Rhône est le département le plus dense de l'hexagone, comparable à ceux de l'Île-de-France (494 habitants au km²) et le plus peuplé de Rhône-Alpes (1,6 million d'habitants). Les trois quarts des Rhônalpins sont regroupés sur 10 % de l'espace régional, autour des trois grandes agglomérations : L'agglomération lyonnaise qui regroupe le quart de la population (1,5 million d'habitants), est relayée par deux grandes villes, Grenoble et Saint-Étienne, dont les agglomérations dépassent 300 000 habitants. de Lyon. Un Rhônaplin sur deux vit dans une grande agglomération (+ de 50 000 habitants).

- Rapport avec la ville-centre : La friche RVI est située dans le 3^{ème} arrondissement, au cœur de la ville centre.

- Contexte artistique : Les artistes qui n'en ont pas les moyens n'ont pas accès aux espaces de création, ni aux ateliers. De plus il y a une forte pression foncière pour trouver des espaces de création pour la danse. Quant à la Communauté Urbaine, elle possède des espaces vacants de la ville de Lyon mais elle n'a pas la compétence culturelle pour s'engager sur ces projets.

MODE D' OCCUPATION DU LIEU

En juillet 2004, une double convention d'occupation est signée entre le CFA RVI, la Ville de Lyon et la Communauté Urbaine de Lyon. Cette dernière, propriétaire des lieux, n'a pas pris de prérogatives culturelles et ne peut donc traiter avec le CFA RVI. La Ville de Lyon a donc passé une convention avec la communauté d'agglomération, en même temps qu'avec le CFA RVI. Cette convention est un bail d'occupation temporaire des lieux à titre gratuit, renouvelable tacitement chaque année pour une durée maximale de dix ans.

- Partenaires financiers : en cours

- Compétence de l'agglomération en matière culturelle : Le Grand Lyon n'a pas pris de compétences culturelles.

FONCTIONNEMENT DU LIEU

- Organisation : Le CFA RVI a un rôle purement technique, il régit les questions d'apport des fluides (eau, électricité), de sanitaires, de sécurité, de maçonnerie... ainsi que les relations avec les institutions et une partie des résidences. Les cinq collectifs (Karybd, No Mad Production, Réservoir, Reso et La Vaca Loca) gardent une grande indépendance, seules les questions techniques étant abordées dans le cadre du CFA.

- Principes de gestion du lieu : Le CFA RVI fonctionne sur un système collégial à deux niveaux : les adhérents et les membres du Conseil d'administration. Le CA gère les missions qui sont définies au cours des Assemblées Générales. Onze personnes se relayent pour mener à bien ces missions : six membres du CA sont élus annuellement par l'ensemble des adhérents, les cinq autres membres du CA sont les représentants des cinq collectifs majeurs. Ces représentants peuvent tourner au cours de l'année, leur nomination se fait à la discrétion de leur collectif respectif.

SECURITE

- Réhabilitation ou défrichage des lieux par les porteurs de projet : Bien que les travaux de mise aux normes avancent, une certaine précarité demeure sur le site. Un autre problème réside dans la complexification des tâches à effectuer pour assurer la bonne gestion de la Friche et des travaux afférents.

Le CFA ne compte aucun salarié, et les membres du Conseil d'Administration ne sont pas indemnisés non plus. La question du temps personnel et le manque de formation adaptée reviennent également régulièrement à l'ordre du jour. L'apprentissage « sur le tas » provoque par contre une grande diversification des compétences et accroît le potentiel d'action des frichards.

- Conformité aux normes de sécurité en vigueur et accueil du public : la Ville de Lyon apporte une subvention de 130 000 euros au CFA RVI pour régler les questions de mise aux normes des fluides, d'étude des charpentes et de construction d'un mur de 170 mètres de long pour séparer la Friche du centre de formation continu. De plus en plus sollicitée pour des résidences, des manifestations et des présentations de nouvelles créations, la Friche RVI teste ses possibilités en matière d'accueil du public. Des manifestations prennent place sur le parking de 10 000 m², comme par exemple des Jam de Graff ou des concerts pour la Fête de la Musique par exemple. L'ouverture au public de salles à l'intérieur des bâtiments est également à l'ordre du jour avec l'AADN, un festival annuel d'art numérique. La possibilité d'ouverture au public permettrait également d'envisager un début d'économie nécessaire au fonctionnement du lieu.

Le Bathyscaphe / Pommerit le Vicomte

Statut juridique : association loi 1901
Adresse : 9 place de l'église
22200 Pommerit le Vicomte
Site web : <http://www.bathyscaphe.net/>



Le Bathyscaphe a été créé en 2000 à l'initiative d'Eric Mariette, auteur et metteur en scène de la Cie du Scaphandrier. Ancienne entreprise agricole, le Bathyscaphe est situé en plein centre du bourg, au pied de l'église, dans un village de 1700 habitants distant d'une dizaine de kilomètres de Guingamp (Côtes d'Armor). Originaire de la région parisienne où il a fondé avec Véronique Widock un autre lieu culturel alternatif - "le Hublot - chantier de construction théâtrale" à Colombes (92) - Eric Mariette souhaitait trouver un lieu où la création et l'écriture pourraient se développer plus sereinement dans un environnement permettant un véritable travail de proximité avec la population locale. Le Bathyscaphe est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges. La configuration du lieu (espaces extérieurs et intérieurs, volumes importants, espaces modulables...) permet d'accueillir tout type d'événement et offre une grande liberté aux artistes désireux d'expérimenter de nouvelles formes artistiques et de nouveaux rapports aux publics. L'ambition du projet est non seulement de favoriser des échanges et croisements féconds entre artistes de différentes disciplines mais aussi d'impliquer les habitants dans le processus de création et dans la vie du lieu.

Ancien usage : usine agricole (aliments pour animaux)
Surface du site : 1400m² sur un terrain de 5000 m²
Environnement : rural (commune de 1700 habitants à 10 km de Guingamp)

Rencontre régionale des autres lieux de culture et d'art en Bretagne / nouveaux lieux, nouveaux liens

Depuis une vingtaine d'années, de nouveaux types d'espaces artistiques et culturels émergent en France et à l'étranger. Ces lieux, que l'on désigne sous de multiples appellations - "friches artistiques", "lieux intermédiaires", "espaces culturels de proximité", "lieux alternatifs", "lieux de fabrique"... - ont avant tout pour point commun de proposer une approche différente de celle diffusée dans le cadre traditionnel des institutions, une manière de faire autrement. De ces espaces atypiques investis par des collectifs d'artistes et des opérateurs culturels émergent de nouvelles formes artistiques, des démarches culturelles inédites et un rapport renouvelé au territoire et aux populations. De nombreuses initiatives de ce type se sont créées ces dernières années en Bretagne. Cette rencontre professionnelle entend dresser un premier état des lieux de ces projets sur la région et sensibiliser les partenaires institutionnels aux enjeux soulevés par ces autres lieux de culture et d'art.



Mercredi 1er juin 2005_au Bathyscaphe (Pommerit le Vicomte / 22) Rencontre organisée par Le Bathyscaphe - Cie du Scaphandrier_ en collaboration avec Artfactories

LA GÉNÉRALE / 10-14 rue du Général Lasalle 75019 Paris / www.lagenerale.org



Au 10-14 rue du général Lasalle, Paris XIXe, un bâtiment industriel (1903) de quatre étages, était laissé vide par l'Etat depuis plusieurs années.

Notre projet a d'abord consisté à aménager les espaces : depuis février 2005, plus de 80 artistes, militants, chercheurs, ont progressivement investi, rénové, puis installé leur matériel dans les locaux et ainsi mis en place des outils de travail mutualisés : Des salles de répétitions et plateau de théâtre, des ateliers de peinture, et sculpture, des espaces d'expositions, studio et laboratoire photographiques, création multimédia, salle de montage et de tournage, revue et presse, des espaces proposés comme résidences d'artistes. Notre perspective est également coopérative, à différentes échelles, qui ne sont pas exclusives les unes des autres : à l'intérieur même du lieu, la co-présence des pratiques et la proximité des artistes permettent une collaboration singulière, riche et optimiste. Nous sommes par ailleurs ouverts sur le quartier : c'est le sens notamment du travail de l'association Tribudom dans les écoles en zone d'éducation prioritaire du quartier. Nous entreprenons de tisser des relations avec les associations locales nous impliquent dans la vie sociale du XIXe arrondissement. Nous élargissons ce champ à l'international par l'invitation d'artistes étrangers sous forme de résidence. Par là nous entendons proposer une modalité d'usage, évolutive et fragile, une création collective, qui ne saurait être proposé par les institutions car leur agenda est nécessairement plus lent que ce que ces actions collectives requièrent. Dans ces conditions, notre perspective est de rechercher un accord avec l'Education Nationale, propriétaire des lieux.



En plus :

Repas du vendredi par Kaori. Tous les vendredis soirs, Kaori, critique gastronomique, essaie de sublimer ce qui aurait pu être des déchets, des récupérations au marché de Belleville. Ça a donné par exemple : velouté d'asperges blanches au sésame noir, feuilleté au confit de tomates et anchois, artichaud poivrade rôtie au citron, salade de raisins frais à la vache qui rit, gâteaux renversés aux pommes et poires, granite de pastèque aux pépites de chocolat... Ce rendez-vous est devenu aujourd'hui un lieu de rencontre pour les artistes qui, avec leurs papilles enchantées, pondent des discussions de plus en plus illuminées.

RADIO : Une radio nommée «débordements» a vu le jour au 4ème étage de la Générale. Destinée à la diffusion sur le Web, elle se consacre à l'actualité internationale, à la création artistiques et aux débats politiques. Passerelle entre les occupants du lieu, elle tente également d'inscrire la Générale dans la chronique de Belleville. Le premier enregistrement s'est retrouvé joyeux, libre, improvisée, une sorte de discussion amicale dans toutes les langues, une chanson chinoise, un texte russe et l'interview très sérieuse d'artistes sérieux. Le prochain débat sera consacré à la situation en Tchétchénie, suivi d'un cycle sur la Gauche en France. Les séquences ne sont pas définies par les temps du format mais par la nécessité de la parole, et du sujet.

Réseau Actes If

Historique : Actes if, réseau solidaire de lieux "intermédiaires", est une association loi 1901 créée en 1997 à l'initiative de 6 salles de concerts en Ile-de-France, qui se sont regroupées en raison de convergences à la fois structurelles, économiques et artistiques. Les membres fondateurs du réseau l'ont doté d'une professionnelle, artistique et sociale, basée sur leurs propres principes de fonctionnement. Les problématiques communes des 19 lieux adhérents permettent de développer des actions collectives au niveau du réseau. Le réseau Actes if contribue à faciliter le fonctionnement quotidien de ces lieux culturels en se positionnant comme une force de négociation et un outil de valorisation artistique et économique...

L'adhésion au réseau : Les "Membres d'Actes if" sont porteurs d'un projet pluridisciplinaire majoritairement dédié au spectacle vivant et axé sur la jeune création : favoriser l'émergence de nouvelles formes artistiques par tous les moyens (diffusion, création, formation) en lien étroit avec le territoire d'implantation des lieux (actions en direction des publics, tarification adaptée). Ils disposent d'une structure ayant une existence juridique propre, occupent un lieu disposant d'un espace de diffusion de petite ou de moyenne jauge (500 places maximum) et bénéficient d'une autonomie dans la conduite de leurs projets.

Aide à la professionnalisation / Formation / Mutualisation / Echange de savoirs et savoirs-faires, système des référents / Réunions thématiques

Fonds de solidarité financière / Afin de pallier les difficultés financières conjoncturelles de lieux adhérents, Actes if a créé un fonds de solidarité financière. Immobilisée sur un compte bancaire spécifique et rémunéré, une somme venant d'actes if et des membres qui souhaitent y contribuer, constitue une "caution" et permet à l'organisme de crédit partenaire d'accorder aux adhérents du réseau des prêts à court terme et à taux avantageux ou bien des découverts à taux avantageux et avec des conditions d'obtention très favorables.

Centre de ressources / Observatoire / Soutien aux collaborations artistiques

Les convergences à la fois structurelles, économiques et artistiques ont permis de développer des actions concrètes au niveau du réseau. La confiance s'installant progressivement entre les lieux, des rapprochements artistiques se sont naturellement opérés. C'est ainsi qu'a pu naître Principe Actif, festival du réseau actes if, qui s'est déroulé du 16 au 26 mai 2002.

Afin de soutenir la création artistique et le montage de projets artistiques en commun à l'initiative de plusieurs lieux du réseau, Actes if coproduit ces projets montés conjointement par une aide financière. Le projet doit impliquer au moins trois structures du réseau dont deux inscrites dans la démarche de création artistique. Le soutien aux projets aidés est validé en Assemblée Générale. L'aide aux collaborations artistiques entre les adhérents appuie la lisibilité du réseau auprès du public et promeut les créations artistiques communes aux lieux du réseau.

Réseau Actes if - 25 bis rue de Romainville 75019 Paris - Tél : 01 44 53 00 44 / Fax : 01 42 39 19 98 / info@actesif.com



Le Squat des 400 Couverts / Grenoble

6 bâtiments squattés et réhabilités depuis 2 ans et demi / Le **domicile** d'une vingtaine de personnes et une vie collective quotidienne

Le **Chapitonom, un lieu public fait maison**, un chapito dans une grange ou plus de 2000 personnes différentes se sont croisées lors des 70 évènements à prix libre organisés en deux ans (concerts, projections, théâtre, débats...)

Un four à pain en torchis (terre, paille, crotin de cheval), construit au printemps 2003 pour pouvoir faire du pain, des pizzas, des gratins au feu de bois, et utilisé notamment pour les repas de quartier dans la traverse / **Un atelier filtrage d'huile**, pour approvisionner des véhicules de la traverse qui roulent à l'huile de tournesol (remplaçant le diesel).

L'infokiosque, une bibliothèque de plus de 1000 livres, brochures, revues, vidéos, sur des questions politiques, intégrée dans un réseau francophone et dans le site <http://infokiosques.net>

Une zone de gratuité, où chacun-e peut se servir de vêtements, objets, etc., et déposer ceux dont il/elle ne se sert pas / **Une yourte**, tente mongole auto-construite d'habitat semi-nomade

Un jardin potager / **Un square réaménagé**, repeint, décoré de mosaïques / Un griottier, un abricotier, un pêcher planté dans la rue

Un lieu de réunion et de stockage pour des collectifs et des associations / **Des halles** pour y stocker de la récup et des conserves maison

Une pharmacie axée sur la médecine alternative et les plantes médicinales

Une salle de répétition accueillant des ateliers danse, théâtre, boxe française et self-défense féministe

Un atelier informatique basé sur les logiciels libres (unix-gnu-linux) / **Un atelier de réparation** vélos

Une cuisine collective permettant d'organiser des restos à prix libre

Ponctuellement, des ateliers vitrail, menuiserie, sérigraphie, poterie, couture, prise de vue... et réhabilitation des maisons (électricité, plomberie, charpente, maçonnerie, carrelage, chaux, et décorations les plus folles) !

Tous ces espaces et ces activités ont été réalisés avec les moyens du bord, sans subventions et pratiquement sans argent, hors des circuits marchands et institutionnels. Ils sont reliés entre eux par des échanges et des rencontres entre les personnes, habitantes ou participantes à ces activités par un état d'esprit et par des questionnements communs. A travers nos pratiques, nous voulons remettre en cause différents principes et systèmes, depuis ceux de la « consommation culturelle » jusqu'à ceux d'une société de profit, de compétition, de « croissance »... La vie de la traverse est rythmée par les glanages et bricolages, les recherches de rapport humains sans dominations, les réunions, les banquets sur nappe blanche, les liens ville-campagne, les discussions de fond, les moments de convivialité avec les voisin-e-s, la circulation des savoirs-faire, la participation à des manifestations et des luttes sociales (notamment autour du logement, à travers le collectif Défends-toit)...